

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes**

Band (Jahr): **6 (1880)**

Heft 3

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ VAUDOISE

DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

PARAISANT 4 FOIS PAR AN

Prix de l'abonnement annuel : pour la SUISSE, 3 fr.; pour l'ÉTRANGER, 3 fr. 50 cent.

Pour les abonnements et la rédaction, s'adresser à M. Georges Bridel éditeur, place de la Louve, à Lausanne.

Sommaire. — Calcul des murs de soutènement (avec planche) (*fin*), par M. ALPH. VAUTIER, ing. — Notice sur le pont du Javroz, par M. AMÉDÉE GREMAUD, ingénieur cantonal, à Fribourg (avec planche). — Nécrologie. — Avis. — Bulletin bibliographique.

CALCUL DES MURS DE SOUTÈNEMENT

par M. ALPH. VAUTIER, ingénieur.

(Fin.)

Le poids du mètre cube de maçonnerie dépend de celui des matériaux et de la proportion du mortier. Il varie donc beaucoup d'un lieu à un autre, et selon l'espèce de maçonnerie.

Voici quelques renseignements utiles pour le déterminer.

Tableau de la quantité des matériaux employés par mètre cube de maçonnerie.
(D'après Claudel et Laroque.)

	Mortier	Pierres
Maçonnerie en pierres de taille	{ 0.065	0.935
	{ 0.100	0.900
» de briques	{ 0.200	0.800
	{ 0.300	0.700
» de moellons d'appareil	0.250	0.750
» ordinaire de massifs ou murs en		
moellons à parements bruts	0.320	0.680
» en blocages de petits moellons	0.400	0.600

Le poids du mètre cube de mortier peut être évalué à 1650 ou 1750 k. lorsqu'il est sec.

Le poids des moellons fait l'objet de nombreuses listes, insérées dans les aide-mémoire, mais on conçoit que ces renseignements, relatifs surtout aux matériaux français, ne suffisent pas lorsqu'on a en vue un ouvrage important. Il est facile de déterminer la densité des pierres à employer en pesant un échantillon dans l'air, puis immergé dans l'eau. Soit P le poids de l'échantillon pesé dans l'air, et p celui qu'il a lorsqu'il est immergé. La différence de ces deux poids est celui du volume d'eau déplacé. Or l'eau pesant 998 k. par mètre cube à la température ordinaire, le poids du mètre cube de pierre sera donné

par la formule $\frac{998 P}{P - p}$

En opérant ainsi j'ai trouvé les poids suivants :

Cailloux de Meillerie 2650 kil.

Calcaire du Mauremont 2400 »

Molasse 2300 »

En évaluant à 0^m35 le volume du mortier qui entre dans un mètre cube de maçonnerie ordinaire en moellons irréguliers,

on peut évaluer le poids du mètre cube de maçonnerie comme suit :

Maçonnerie ordinaire en cailloux de Meillerie . . 2310 kil.

» » en calcaire du Mauremont 2150 »

» » en molasse 2090 »

La maçonnerie de briques varie selon le poids de celles-ci, de 1600 à 1800 kil.

Pour la maçonnerie sèche bien arrangée, on peut admettre qu'elle renferme 0^m730 de plein pour 0^m270 de vide.

Vérification de la stabilité.

Soit ABEC la partie supérieure d'un mur qui doit supporter la pression d'un massif de terres ABM. (Fig. 1.)

Nous nous proposons de vérifier si cette partie de mur est stable sur le joint horizontal AC.

La poussée sera calculée par la formule $T = Dh^2K$, selon les indications données au chapitre I. La hauteur h à introduire dans la formule est celle de la surface des terres en dessus du joint considéré. Dans les figures 1 à 5, cette hauteur est désignée par la ligne AB. La poussée passe par le point F au tiers de la hauteur AB, à partir de A, et sa direction est parallèle à BM.

Soit G le centre de gravité du mur. La verticale GV passant par ce point, rencontre en I la direction de la poussée FT.

Choissant une échelle convenable pour représenter les forces, nous prenons IT = T et IP = P, c'est-à-dire au poids du mur calculé comme il a été dit.

La diagonale IR du parallélogramme construit sur ces deux lignes représentera en grandeur et en direction leur résultante. Je la désignerai par R.

Pour que le mur soit stable, il faut :

1^o Que la résultante R passe entre les points A et C; il est, en effet facile de voir que son moment, par rapport au point C, tend alors à appliquer le mur sur sa base; lorsqu'au contraire il passe au delà du point C, à l'extérieur du joint, ce moment tend à le renverser en le faisant pivoter sur l'arête C.

Si la résultante passe par le point C, l'équilibre est strict.

2^o Il faut que le maximum de pression que produit cette résultante sur le joint AC ne dépasse pas celui que la maçonnerie peut supporter sans se désagréger; c'est dire que la résultante doit traverser le joint AC à une certaine distance du point C.

Soit $u = CS$ cette distance et l la largeur AC; il existe plusieurs règles empiriques pour déterminer la distance u .